



Commission Départementale de Gestion des Compétitions Seniors

PV.N° 18

Réunion du 18/12/2018 2018 à 10 h 00

ASSISTENT : Messieurs Gérard GONZALEZ ; Christophe BALLOT (Agent de développement) Andrée BRESSOLLES, Georges GOIZE, MELET Florence

« Sous réserve de validation par le Comité Directeur »

MODIFICATION DE DATE (suite report des rencontres de la journée 8)

Départementale 1 :

- Coussa Hers 1 / Montaut 1 se jouera le samedi 05 janvier 2019 à 20H00

Départementale 2 :

- Laroque 1 / St Jean du Falga 2 se jouera le 27/01/2019 à 15H00
- Caumont FC 1 / Tarascon 2 se jouera le 26/01/2019 à 20H00

Départementale 3 :

- Laroque 2 / St Jean du Falga 3 se jouera le 13/01/2019 à 15H00
- Coussa 2 / Le Vernet 1 se jouera le 27/01/2019 à 15H00

Départementale 4 :

- Vernajoul 2 / Lézat 2 se jouera le 27/01/2019 à 15H00

ART 27 Alinéa 5

Un même match ne pourra être reporté 2 fois. En cas d'arrêté municipal interdisant à nouveau l'accès au terrain pour la deuxième fois ou pour tout autre motif de report, le club recevant devra obligatoirement communiquer au district un terrain de repli, pour la rencontre de cette journée du championnat.



A défaut la rencontre se jouera sur le terrain de l'adversaire sans que l'on considère le match comme inversé (la deuxième rencontre opposant les 2 mêmes clubs se jouera par conséquent sur le terrain visiteur).

Par le secrétaire général, G.GONZALEZ

